

DISPOSITIF

d'aide communale
aux frais d'études
et de scolarité

ANNÉE SCOLAIRE
2025-2026

ÉTUDES SECONDAIRES
ET SUPÉRIEURES*

*HORS ALTERNANCE ET ÉTUDES À L'ÉTRANGER

DOSSIER À DÉPOSER DU LUNDI 13 OCTOBRE
AU VENDREDI 31 OCTOBRE 2025
À L'ACCUEIL DE LA MAISON COMMUNALE DES SOLIDARITÉS JACQUES BERTHOD.

IDENTITÉ DES PARENTS (POUR LES MINEURS)

NOM ET PRÉNOM DES PARENTS :
ADRESSE :
TÉLÉPHONE :
ADRESSE MAIL :
MONTANT DU REVENU IMPOSABLE :

POUR L'ÉLÈVE / ÉTUDIANT

NOM ET PRÉNOM :
DATE DE NAISSANCE :
ADRESSE :
TÉLÉPHONE :
ADRESSE MAIL :

CYCLE D'ÉTUDES ACTUELLES

- ☐ COLLÈGE
☐ LYCÉE
☐ ÉTUDES SUPÉRIEURES

ERMONT, LE :
SIGNATURE :

RAPPEL : PLAFOND DE RESSOURCES MAJORÉ DE 10%
SUR LA BASE DU BARÈME DE LA CAF

PIÈCES À PRÉSENTER

OBLIGATOIREMENT
LORS DU DEPÔT]
(ORIGINAUX UNIQUEMENT)

- ☐ Justificatif de domicile daté de moins de trois mois (quittance de loyer/taxe foncière) au nom du demandeur ou des parents (+ attestation d'hébergement le cas échéant)
- ☐ Carte d'identité du demandeur OU des parents (pour les mineurs)
- ☐ Certificat de scolarité de l'année en cours *
- ☐ Bulletin scolaire de l'année en cours ou année N-1
- ☐ Attestation sur l'honneur de n'avoir commis aucune nuisance à l'ordre public ni aucune dégradation de bien public *
- ☐ Dernier avis d'imposition des parents OU du demandeur (si majeur) *
- ☐ Relevé d'identité bancaire des parents OU du demandeur (si majeur) *



* Pour ces documents, prévoir une photocopie.